



ACTUALITÉ DES PARTENAIRES

La Région Poitou-Charentes change de boîte postale, l'adresse est désormais la suivante :
Conseil Régional Poitou-Charentes - 15 rue de l'Ancienne Comédie - **CS 70575** - 86021 POITIERS CEDEX

Pour mémoire, **les dossiers de demande de financement des actions 2014** sont à déposer :
avant le 15 décembre 2013 pour les dossiers :

- d'animation de SAGE et Technicien Médiateur de Rivières, réseau des TMR
- de programme d'actions annuel du Groupement régional PC des fédérations de pêche,
- de lutte contre les rongeurs déprédateurs

avant le 1er avril 2014 pour les dossiers :

- de lutte contre la jussie
- de restauration hydromorphologique et de continuité écologique (HyMo)

Les délais de demande de versement et/ou de solde avec toutes les pièces requises sont précisées dans les modalités de paiement des décisions, arrêtés, conventions qui ont été adressés aux demandeurs et ce, afin de clôturer les dossiers au fil de l'eau et garantir un meilleur suivi des actions. Le cas échéant et lorsqu'elle est justifiée, il est possible de faire une demande de prolongation de l'aide, avant la date de fin de prise en compte des dépenses.

Retrouvez le dossier de demande de financement téléchargeable sur le site de la Région Poitou-Charentes.

Téléchargement : <http://www.poitou-charentes.fr/services-en-ligne/guide-aides/-/aides/detail/343>

Contact : Isabelle LAROCHE - 05 49 38 47 58 - i.laroche@cr-poitou-charentes.fr



AGENDA



L'Etablissement public Loire organise le **7^{ème} Rendez-vous annuel entre la communauté scientifique et les gestionnaires du bassin de la Loire et ses affluents**, le **18 septembre** prochain à **Orléans**.

Vous pouvez encore vous inscrire à cette manifestation en lien avec l'édition 2013 du Festival de Loire.

Programme : http://www.plan-loire.fr/fileadmin/pce/PF_RDI/RDV/RDV2013/Doc/RDV2013-PgmPrevisionnel.pdf

Inscriptions : <http://www.plan-loire.fr/les-plates-formes/recherche-donnees-information/rdi-vie-des-projets/rendez-vous-annuels/2013/inscription-au-7eme-rendez-vous-chercheurs-gestionnaires/index.html> / possible unsafe site



L'association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin organise son colloque les **14 et 15 novembre** à l'Espace Reuilly à Paris.

Il crée un moment privilégié d'échanges entre acteurs de l'eau, mais également entre acteurs de l'aménagement du territoire et de l'économie au cœur des problématiques de gestion des milieux aquatiques. Ce sera également l'occasion de **fêter les 10 ans du label EPTB, par la mise en perspective des actions de tous les EPTB, qui couvrent plus de 75% du territoire national.**

Contact et renseignements : 01 43 40 50 30 - info@eptb.asso.fr - www.eptb.asso.fr

INFOS RÉSEAU



Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne

Bienvenue à Mickaël Coutantin qui est recruté au poste de technicien de rivière **au sein du Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne**. Embauché depuis le 1^{er} septembre, il assure une mission d'animation du Docob Natura 2000 "Vallée de la Boutonne" pour 1/3 d'ETP et il vient renforcer l'action de Pascal Voix comme TMR pour 2/3 d'ETP.

Le 25 juin 2013, l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise, le Parc Interrégional du Marais Poitevin, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels, le CRPF de Poitou-Charentes et la DREAL Poitou-Charentes ont bénéficié d'une formation sur **la chalarose du frêne**. Cette formation était organisée à Fruges (62) par le CRPF Nord-Pas de Calais Picardie. Il leur a été recommandé de ne plus planter de frênes avec des financements publics, en raison de l'arrivée prévue à moyen terme de la chalarose.

Plus d'information : http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/139/2013-07-02_Note_Chalarose.pdf

Contact : Florence GABORIAU - 05 49 06 79 79 - florence.gaboriau@sevre-niortaise.fr

Le site Info Eau (<http://info.eau-poitou-charentes.org/>) vous informe, à **l'échelle de votre commune**, des **restrictions en cours** et de **l'état des nappes et des rivières**. Dès la page d'accueil, vous pouvez visualiser les **restrictions par usage** (irrigation, usage domestique, autres usages), **par type de ressources** (eaux superficielles et eaux souterraines) et la **localisation des stations** mesurant le débit et la hauteur d'eau des nappes.

Consulter la notice sur la situation exceptionnelle des niveaux d'eau et restrictions durant l'été 2013 :

http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/170/Article_situation%20Eau_130822_v5.pdf

Contact : Carine FORTIN - fortin@observatoire-environnement.org

